

---

## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Période du 8 février au 5 juin 2008

### Communications

#### Etude d'un plan de mobilité – Entreprise Commune de Renens

En mai 2007, la Municipalité a décidé d'engager une étude relative à la mobilité du personnel communal. Pour ce faire, elle a mandaté un organisme privé spécialiste en la matière. Dès lors des travaux préparatoires ont été mis en place entre Mobilidée Sàrl et un groupe de travail composé de Mmes Marianne Huguenin, syndique, et Tinetta Maystre, municipale, et MM. Olivier Golaz, municipal, Jean-Daniel Leyvraz, secrétaire municipal, Stéphane Robert, chef du service du personnel, et Martin Hofstetter, urbaniste communal.

Le coût de cette étude par Mobilidée se monte à frs. 28'000.—. Une demande de subvention a été adressée, puis acceptée par SuisseEnergie. En contrepartie de l'engagement de mettre en place un programme communal et de promouvoir des plans de mobilité dans d'autres entreprises, nous avons obtenu une première aide de frs. 10'000.— et nous recevrons frs. 2'000.— par entreprise acceptant de mettre en place un projet.

La Municipalité avait clairement exprimé, dans son programme de législature 2006-2011, sa volonté, dans le domaine de l'environnement, de développer les transports publics et la mobilité douce.

Dans le cadre du Schéma Directeur de l'Ouest lausannois dans lequel Renens joue un rôle important, on trouve au premier plan la volonté d'améliorer le cadre de vie et l'image de l'Ouest lausannois, de maîtriser le développement du trafic individuel et motorisé en favorisant le transfert de la voiture aux transports publics et vers la mobilité douce (développement des transports publics, et des possibilités de mobilité douce deux-roues et piétons).

C'est dans ce contexte que la Ville de Renens a décidé d'entreprendre la démarche de gestion de la mobilité pour son Administration, désireuse d'assumer sa part pour limiter la part du transport motorisé dans l'Ouest lausannois.

Le but sera de proposer des solutions permettant de tenir compte des besoins en déplacement (pour venir au travail) des collaborateurs en respectant les principes du développement durable et dans une volonté de diminuer les émissions de CO2. L'ensemble des solutions vont être examinées, avec une nette volonté de privilégier autant que possible des mesures incitatives.

Après une première phase théorique menée par le groupe de travail cité plus haut, la Municipalité a organisé le 14 avril 2008 une séance d'information à l'intention de l'ensemble du personnel. Cette rencontre a permis une sensibilisation du personnel à la problématique et à donner l'occasion d'expliquer clairement les intentions de la Municipalité.

Suite à cette séance, un questionnaire, avec retour des réponses anonymes, a été envoyé à l'ensemble du personnel. Celui-ci avait pour objectif de connaître les habitudes et les réalités de tous au sujet des déplacements pour se rendre au travail, que cela soit à pied, en vélo, par les transports publics ou au moyen d'un véhicule privé. Le questionnaire proposait quelques alternatives en demandant à chacun de se prononcer et de donner son avis.

A ce jour sur 191 questionnaires envoyés, 151 ont été retournés. Un groupe d'utilisateurs (10 à 15 personnes) a été créé, en collaboration avec la Commission du personnel. Il aura un rôle de consultation et assurera le relais entre le comité de pilotage et l'ensemble du personnel afin de prendre en compte au mieux le résultat de l'enquête menée auprès du personnel en prenant en considération les problématiques de chacun.

A la finale, la Municipalité examinera les résultats généraux du questionnaire, envisagera un certain nombre de mesures et de propositions incitatives. Il sera ensuite procédé à une restitution auprès du personnel, avec une présentation des décisions prises et de leur mise en œuvre.

Le 14 juin 2006, Monsieur Olivier Barraud, Conseiller communal avait déposé un postulat intitulé « Inciter les entreprises rennaises à définir un plan de mobilité ». Il demandait à la Municipalité de définir un plan de mobilité pour les employés de la commune et de mettre sur pied une campagne d'information à l'intention des entreprises.

Dés le moment que la démarche décrite dans la présente communication sera terminée, la Municipalité répondra au postulat de M. Olivier Barraud, fort probablement en automne prochain.

#### Budget 2008 – Engagement de personnel supplémentaire

Le budget 2008, tel qu'adopté par le Conseil communal, prévoyait un renforcement de l'effectif du personnel. Conformément aux décisions prises, la Municipalité a, cette année, déjà fait et fera encore paraître différentes annonces relatives aux nouveaux postes prévus, tel que définis à la page III du budget. En particulier et au niveau des cadres, le poste d'adjoint(e) à la cheffe de service de la Sécurité sociale a été créé et pourvu avec un début pour le mois de juillet et des démarches d'engagement sont ouvertes pour 2 autres nouveaux postes d'adjoint(e), pour Culture Jeunesse Sport et pour le secrétariat municipal.

#### Résolution « règlement du personnel de la police de l'Ouest-lausannois »

Faisant partie intégrante de la résolution adoptée par le Conseil communal le 8 mai 2008, une demande spécifique était faite à la Municipalité pour lui demander d'intervenir auprès du Comité de direction de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois ».

La Municipalité a écrit en date du 13 mai 2008 au Comité de Direction de l'association en lui rappelant qu'elle était expressément attachée au statut de fonctionnaire, qu'elle l'avait

mentionné expressément dans sa correspondance de septembre 2006 en donnant son aval à la régionalisation de la Police, et qu'elle regrettait l'évolution proposée consistant à établir un règlement du personnel, en abandonnant ainsi le statut de la fonction publique.

Sur ce point comme sur d'autres liés au règlement (en particulier la part du salaire dépendant de l'évaluation), la Municipalité a fait part qu'elle déplorait le manque de concertation et d'esprit de conciliation qui a prévalu, tant dans la démarche préparatoire que lors des discussions finales. Elle regrettait fortement de n'avoir obtenu les documents (statut puis règlement) que quelques jours avant l'assemblée.

Suite à cette correspondance, la Municipalité espère sincèrement que cet événement restera unique et que le dialogue primera lors de prochaines décisions importantes. La Municipalité soutient la police de l'Ouest mais veut rester un partenaire actif qui peut ainsi faire connaître ses positions et souhaite que l'Association travaille en synergie et en concertation avec tous les partenaires régionaux.

### Inauguration des Ateliers de la Ville de Renens

Le mercredi 7 mai dernier s'est déroulée l'inauguration des Ateliers de la Ville de Renens. Les Ateliers ont été mis en location depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2007. Le Conseil de fondation avait décidé de régler la question de la signalétique, de créer un site internet et de procéder à certains aménagements avant d'inaugurer officiellement la structure.

C'est ainsi que l'inauguration a pu se dérouler dans des locaux vivants, avec la présence de 7 de nos locataires. Une centaine de personnes était présente pour écouter la Présidente du Conseil de fondation Mme Marianne Huguenin, M. Jean-Baptiste Leimgruber, adjoint au Service de l'Economie, du Logement et du Tourisme (SELT) de l'Etat de Vaud et Mme Ariane Rochat, responsable de la promotion économique à Lausanne Région, deux organismes qui soutiennent par ailleurs la Fondation des Ateliers.

Suite à ces discours, les invités ont pu découvrir les locaux et s'entretenir avec les jeunes créateurs d'entreprises présents.

Le site internet des Ateliers est : [www.ateliersvdr.ch](http://www.ateliersvdr.ch) .

Pour information : Bien qu'un de nos locataires nous quitte à fin juin prochain, deux autres sont fortement intéressés par notre structure et incessamment, à part l'incubateur, tous les ateliers seront loués.

### Fondation 442 – Match de gala à la Praille

Le lundi 21 avril 2008 restera un grand jour pour pratiquement un millier de renanais.

Gare de Renens, 17h49, c'est le départ du train spécial affrété par la Municipalité. Pas loin de 500 jeunes, principalement des juniors du Renens FC partent pour Genève. D'autres supporters de notre ville partent en bus, en voiture et en train. Tout le monde se retrouve à la Praille, au milieu de 20'000 spectateurs, pour un match mémorable qui restera longtemps ancrés, surtout dans la mémoire des jeunes futurs footballeurs dont l'un ou l'autre atteindra peut-être la notoriété de tous les joueurs qui se trouvaient sur le terrain ce soir là.

Le voyage s'est déroulé sans problèmes, l'organisation était parfaite, le budget a été tenu, une soirée vraiment merveilleuse !

Fabio Celestini a ainsi réalisé le premier objectif de sa fondation et la Ville de Renens y a gagné en notoriété.

#### Réseau des transports publics de la région lausannoise - Validation de la variante pour la première étape de mise en œuvre 2009-2014

Cette validation concerne les mesures à prendre pour la mise en œuvre de la première étape du nouveau réseau 2009-2014 des tl. La Municipalité a accepté le projet présenté, qui doit être aussi soumis aux autres municipalités concernées et que le Conseil d'administration des tl doit encore approuver à fin juin de cette année. Le projet a aussi été validé par le SDOL.

Cette variante propose des améliorations dont les caractéristiques principales pour Renens sont :

- la mise en œuvre de deux nouvelles lignes, soit Croix-du-Péage/Croix-de-Plan/Renens/Galicien/Saint-François et Cloalet/Mongevon/Renens gare,
- le renforcement en heures creuses des lignes 30, 32, 33.

Ce qui précède n'occasionnera pas de travaux d'aménagements routiers sur le territoire de notre Commune. Par contre, le budget de fonctionnement 2010 sera influencé par une charge supplémentaire.

Une fois les décisions définitives prises, les éléments mentionnés ci-dessus seront repris dans la réponse qui sera donnée aux différentes interventions déposées par le Conseil communal au sujet des transports publics. Un rapport préavis sera déposé par la Municipalité cet automne.

#### Déménagement du bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL)

Le 13 mai 2008, le bureau du SDOL a déménagé et s'est installé dans des locaux, plus vastes, sis au 7<sup>ème</sup> étage du centre Perrelet (tl), chemin du Closel 15, à Renens.

Ce nouvel emplacement facilite la collaboration avec le bureau du Projet Agglomération Lausanne-Morges (PALM) qui a également emménagé à la même adresse.

Prochainement, ce seront les bureaux des schémas directeurs de la région de Morges (SDRM) et du Nord lausannois (SDNL) qui s'implanteront au même endroit.

Cette organisation créera une synergie entre les collaborateurs et permettra ainsi de faciliter une collaboration indispensable entre les différents schémas directeurs.

### La Salle de spectacles : récipiendaire du Prix Patrimoine suisse 2008

Le 7 juin dernier, à Daillens, lors de l'Assemblée générale annuelle de la Société d'Art Public, Section vaudoise de Patrimoine Suisse, la Municipalité a reçu un prix pour la qualité architecturale et la restauration minutieuse de la Salle de spectacles de Renens.

Pour l'année 2008, la Société d'Art public, Section vaudoise de Patrimoine suisse, a souhaité inscrire son prix dans le cadre de la campagne « L'envol » lancée en 2007 et visant à mettre en évidence l'architecture des années 1950-60. La section vaudoise a ainsi voulu primer un bâtiment de cette période dont l'architecture est digne d'intérêt et ayant fait l'objet d'une restauration de qualité.

Parmi les objets présentés, c'est la Salle de spectacle de Renens qui a été retenue. Construite en 1954-55 par les architectes Paul Mayor et Arnold Pahud, elle a fait l'objet d'une restauration minutieuse en 1998 sous la direction du Service Urbanisme et Bâtiment de la commune.

### Installation solaire photovoltaïque

La Municipalité a accepté le principe d'une installation solaire photovoltaïque sur le toit du Centre technique communal et a envoyé une demande de subvention à Swissgrid. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2008, la Confédération a ouvert un fonds pour encourager l'installation de panneaux de ce type. Le subventionnement porte sur le rachat, pendant 25 ans, du prix de l'énergie injectée dans le réseau à un prix intéressant. Le toit en sheds (dents de scie à pans inégaux) du CTC se prête particulièrement bien à une installation de ce type, grâce à sa surface importante et à l'inclinaison de ses pans vers le Sud. De plus, un tel ouvrage permettrait de montrer à la population ce qu'il est possible de faire et de mieux conseiller les personnes intéressés sur les démarches à entreprendre. Si le soutien fédéral est accordé, un préavis pour l'achat et l'installation des panneaux sera déposé au Conseil communal au printemps prochain. Le coût de l'installation est estimé à fr. 400'000.-- et le revenu correspondant à l'électricité produite se monte à fr. 27'820.-- par an (prix du KWh racheté à 77,3ctc). Ainsi l'investissement sera couvert en moins de 15 ans.

### Bâtiment communal rue Neuve 4b

Dans le cadre de la semaine interdisciplinaire à l'EPFL intitulée « Enac » (facultés des domaines environnement naturel, architectural et construit) du 5 au 9 mai 2008, un groupe d'étudiants de l'EPFL a examiné le bâtiment communal de la rue Neuve 4 b sous l'angle de son efficacité énergétique, dans le but de proposer des solutions d'améliorations. Un autre groupe a étudié 4 secteurs de rues et places de Renens (au Centre, à Longemalle, au Caudray et au Village) afin de faire des propositions en matière d'aménagement et de gestion de mobilité douce.

### Site de la Croisée

Même si le site de l'ancienne usine Fly semble ne pas bouger, l'étude en vue d'une éventuelle modification du plan de quartier est en cours. Un certain délai a été nécessaire pour que les partenaires (SVLM, Logacop et la Commune) choisissent entre une nouvelle planification ou l'adaptation du P34 en vigueur depuis 1993. La solution qui se dessine prévoit une modification par le biais d'un addenda qui portera essentiellement sur une légère augmentation des possibilités de bâtir, une meilleure répartition entre l'habitat et le commercial en adéquation avec le contexte urbanistique actuel.

La Direction Urbanisme-Bâtiments va répondre parallèlement au postulat déposé le 25 janvier 2007 par M. le Conseiller communal Walter Siegrist demandant à la Municipalité d'étudier un nouveau plan de quartier dans lequel le coefficient d'utilisation du sol (CUS) serait de 2,5.

### Mise à l'enquête du bâtiment mixte de la Place du Marché

La Municipalité a mis à l'enquête le bâtiment mixte avec 218 places de parc souterraines prévu à la Place du Marché et rue de la Savonnerie. L'annonce est parue dans la FAO du 14 juin et l'enquête publique se déroule du 14 juin au 14 juillet 2008. Tous les documents du dossier de mise à l'enquête peuvent être consultés au CTC dont les heures d'ouverture sont les suivantes : lundi à vendredi de 8h à 11h30 / 14h à 16h30, le jeudi 18h30.

### Bilan d'ouverture d'une salle de sports aux jeunes

Dans son programme de législature 2006-2011, la Municipalité s'est prononcée en faveur de l'ouverture des salles de gymnastique pour les jeunes. Cette offre a pu être concrétisée entre le 10 novembre 2007 et le 8 mars 2008, sur l'impulsion des jeunes et sous la supervision du délégué jeunesse. La salle du 24-janvier a ainsi été ouverte 14 samedis après-midi et un moniteur a été engagé pour veiller au bon fonctionnement des activités et encadrer les 337 passages des jeunes (dont 92% de garçons) qui ont fréquenté la salle de gym. Plus de la moitié des joueurs étaient âgés entre 14 et 18 ans. Le foot a été la principale discipline sportive, suivie du parkour puis du basket. En accord avec les jeunes, la salle était accessible uniquement sur "réservation", cette solution présentant une meilleure gestion des utilisateurs et permettant ainsi à tous les groupes d'avoir une place. L'inscription a de plus, en tant que démarche, favorisé la participation et le fair-play, notamment en matière de respect des pairs, des règles d'utilisation et du matériel. Vu le succès de cette première édition, le projet sera reconduit à l'automne 2008.

### Groupe coordination jeunesse

Le Groupe coordination jeunesse a vu le jour en automne 2007. Il réunit une vingtaine de professionnels actifs dans le domaine de la jeunesse, issus des huit communes du district de l'Ouest lausannois (Centres de loisirs, éducateurs de proximité, structures d'insertion professionnelle, représentant de la police). L'intérêt de ce groupe est d'échanger des informations et inciter de nouvelles collaborations utiles dans la pratique de chacun. De plus,

il permet une meilleure vision des politiques de la jeunesse engagées dans le district. Enfin, il a pour mission de promouvoir - par création du site internet *j-ouest.ch* - et organiser - rallye de la citoyenneté en 2009 - des actions communes en faveur des jeunes.

- **La Municipalité a décidé**

- d'acquérir divers véhicules, machines et matériel pour la Direction Environnement-Maintenance, soit :
  - un nouveau **véhicule à gaz** pour la section logistique, manifestations et ateliers pour leurs déplacements et transports,
  - une **tondeuse autoportée** en remplacement de la tondeuse hélicoïdale pour l'entretien des terrains de sport du Censuy et de Verdeaux,
  - une mini-camionnette pour le secteur espaces verts. Ce véhicule sera utilisé pour l'entretien des gazons et prairies,
  - une **remorque Meyer**, pour le transports de matériaux, branches ou feuilles, en remplacement de l'actuelle qui présente un état de vétusté avancé,
  - une **décompacteuse qui** servira à aérer et décompacter les sols des terrains de sports,
  - un **tracteur tondeuse** en lieu et place de la tondeuse frontale pour le Secteur des Espaces verts,
  - 20 nouvelles **poubelles de type Single Fox** dans le cadre du concept d'aménagement de mobilier urbain;
- d'acquérir divers produits, mobilier et matériel pour la Direction Urbanisme-Bâtiment, soit
  - le **renouvellement du mobilier scolaire de Collège de Verdeaux** pour un montant de Fr. 32'347.— et celui du **Collège du Léman** pour un montant de Fr. 67'478.--,
  - les **produits de nettoyage** habituellement utilisés dans les bâtiments scolaires et communaux,
- d'adopter le règlement spécifique à la **location du local de la rue Neuve 4b** d'ici au démarrage des travaux de la Place du Marché ainsi que le formulaire d'inscription ad hoc; le service Culture-Jeunesse-Sport est responsable de la gestion des locations. Actuellement les locaux sont loués à l'heure. Par la suite, ils seront loués prioritairement à diverses institutions dans le but de les reloger durant les travaux de la Place du Marché;
- de procéder au **remplacement de douze peupliers** le long de l'avenue de la Piscine menant au cimetière par douze chênes rouges;
- de mandater le Bureau d'ingénieurs Ribi SA pour le contrôle du **système séparatif** des bâtiments privés dans le secteur "Au Closel" dans le cadre des contrôles systématiques effectués sur le territoire communal;
- d'autoriser la Société SuissePromotions Immobilier SA à installer un **container de vente** ainsi que des panneaux publicitaires pour la promotion des appartements sur la parcelle "En Belle Vue" dès l'approbation définitive du plan de quartier;

- d'inscrire l'Administration communale à l'édition 2008 de la campagne « **Bike to work** ». Les participants volontaires s'engagent par équipe de quatre à utiliser les vélos durant le mois de juin pour la moitié au moins de leurs déplacements les jours de travail et participent à un concours. 7 équipes ont ainsi été mises sur pied, dont 1 équipe « Municipalité », composée de 5 personnes. Elle a par ailleurs fait la promotion de cette campagne en diffusant l'information et l'invitation auprès des entreprises de la commune implantées dans le secteur des Baumettes;
- d'autoriser les travaux de remise en état de l'appartement de **quatre pièces du rez-de-chaussée sis à la rue de Borjod 20** comprenant des travaux de peinture, tapisseries et réfection des parquets, suite à un changement de locataire pour un montant d'environ Fr. 15'300.--;
- de prendre en charge et de ne pas refacturer aux parents le montant de Fr. 1'000.— correspondant à l'**écolage des élèves renonais inscrits en filière Sport-Art-Etudes** et ce dès l'année scolaire 2007-2008;
- d'acquérir, tout comme en 2007, en plus des dix cartes journalières CFF vendues au prix de Fr. 35.— pièce, **quatre abonnements annuels première classe au porteur de la Compagnie Générale de Navigation CGN**, au prix de Fr. 1'600.— chacun, valables dès le 1<sup>er</sup> mars 2008, et de les mettre à disposition de la population de Renens et Crissier et ensuite du personnel communal au prix de Fr. 15.— par jour;
- d'autoriser, conformément à la pratique en vigueur ces dernières années, le versement en 2008, de quatre avances trimestrielles de Fr. 50'000.— chacune, à la **Paroisse catholique de St-François** pour couvrir les dépenses de fonctionnement en cours d'exercice;
- de ratifier l'autorisation d'exécuter les travaux de remplacement de la chaufferie défectueuse de l'**immeuble communal sis à l'avenue de Saugiaz 8 pour un montant d'environ Fr. 14'100.--**;
- d'accorder dès le 1<sup>er</sup> avril 2008, dans le cadre du programme de promotion des deux-roues électriques « New Ride » auquel la Commune a adhéré en 2007, une **subvention** de Fr. 300.-- aux habitants de la Commune de Renens lors de l'achat d'un **vélo électrique**, dans un cadre financier de Fr. 9'000.- pour 2008;
- d'accepter l'**organisation, par le Renens FC, de tournois** dans le cadre de l'Eurofoot du 7 au 29 juin 2008, de soutenir cette action en faisant le relais auprès des joueurs potentiels par l'intermédiaire de la déléguée à l'intégration et du délégué jeunesse
- d'accepter le principe de "**Coup de pouce - Petits jobs pour les jeunes**" pour des activités uniquement proposées par les services de l'Administration communale, d'approuver le règlement interne et d'accepter de prélever le montant des indemnités de Fr. 2'500.-- sur le compte "Frais divers - Défraiement jeunes";
- de modifier le **passage piétons** et l'élargissement du trottoir **au droit de l'entrée de l'Ecal pour l'adapter aux besoins du bâtiment et au flux piétonnier important**;
- de soutenir conjointement à la Commission culturelle le **5<sup>ème</sup> Festival International de Flamenco** organisé à Genève du 25 octobre au 3 novembre 2008 par l'Association Al-Andalus par l'achat de billets pour un montant total de Fr. 2'000.—;
- de signer un contrat liant l'entreprise Germanier Ecorecyclage SA, à Lavigny, pour le **traitement en biométhanisation des déchets verts compostables** récoltés au

porte-à-porte, avec une échéance à fin 2010. La biométhanisation permet de tirer profit de la valeur énergétique des déchets verts en général par la production de biogaz;

- de signer les trois avenants à la **convention avec l'entreprise Matthey Transports SA** concernant la diminution des ramassages de déchets compostables et leur livraison sur le site de Lavigny, la diminution de ramassage des objets encombrants passant de douze à quatre passages annuels, la livraison des ordures ménagères et déchets encombrants au Centre Intercommunal de Logistique (CIL) de Malley;
- d'organiser une nouvelle animation sur la Place du Marché intitulée "**Concerts d'été**", les vendredis 27 juin, 18 juillet et 29 août, de mandater MM. Carlos et Tony Garcia pour se charger de la programmation, de la coordination et de l'accueil des groupes ainsi que de la buvette;
- de mettre gratuitement à disposition de l'Institut de brainworking la Salle de spectacles, jeudi 12 juin 2008, pour la présentation du livre "**Le goût de l'hospitalité**";
- d'accepter les objectifs généraux de la politique de **prévention en matière de consommation d'alcool et autres substances psychotropes** dans l'Administration communale. L'accent est prioritairement mis sur la sensibilisation de ses cadres en leur permettant de participer à un cours relatif à ces problèmes de dépendances;
- de s'associer à la démarche « **coup de balai** » dans le cadre du vide-greniers de mai 2008 par la tenue d'un stand d'information sur la gestion des déchets et plus spécifiquement sur la méthanisation des déchets compostables;
- de participer financièrement au complément d'études relatif à la mobilité du **Chantier 2 / Malley du Schéma directeur de l'Ouest lausannois** pour un montant de Fr. 15'688.— TTC;
- pour l'hébergement des gymnastes participant à la **14<sup>ème</sup> Gymnaestrada à Lausanne** du 8 au 17 juillet 2011, d'accepter le principe de la mise à disposition, comme dortoirs, des deux salles de gymnastique du Collège de Verdeaux ainsi que celle des Pépinières, y compris leurs vestiaires respectifs et, comme lieu d'entraînement, la salle de gymnastique du Collège du 24-Janvier;
- de désigner, avec effet immédiat, Mme Anne Holenweg en qualité de membre de la **Commission culturelle communale**, en remplacement de Mme Brigitte Rohr, démissionnaire;
- de mandater l'Entreprise Mauerhofer & Zuber afin de remplacer l'**armoire à feux de signalisation située au carrefour des Flumeaux** et de prendre la moitié des frais à sa charge, l'autre moitié étant assurée par la Commune de Prilly;
- d'assermenter trois membres du Secteur Environnement–Maintenance pour l'**ouverture des sacs à ordures sauvages** déposés sur la voie publique en dehors des jours de ramassage ou à des endroits non autorisés;
- d'accorder cinq dispenses d'enquête publique et la gratuité des frais administratifs concernant la **pose de panneaux solaires** pour des particuliers;
- de continuer le **ramassage des objets encombrants** selon le calendrier officiel, mais vu les difficultés rencontrées, d'évacuer prioritairement les emplacements les plus surchargés, indifféremment du secteur de ramassage et de limiter l'entreposage à

- 2 jours; de lancer entre autres une campagne de sensibilisation et d'envoyer à tous les ménages de la commune les cartes d'accès aux déchèteries de Bussigny et de Malley;
- d'attribuer une somme de Fr. 18'000.— à la **campagne de prévention « Femmes-Hommes : attitudes respect »** destinée à réaffirmer les valeurs favorisant de meilleures relations entre genres « masculin – féminin ». Cette campagne, initiée par la Direction de la Sécurité sociale, est soutenue par l'Assemblée des délégués du planning familial de Renens et environs et va toucher les 7 communes de l'Ouest lausannois, qui co-financent la campagne à hauteur de Fr. 32.000.- (Fonds de réserve du planning familial géré par les 7 communes);
  - de procéder au réaménagement de la **place de jeux de l'Administration**, confié au Secteur Environnement – Maintenance dans le cadre de son programme d'entretien;
  - de commander un renouvellement de **machines et matériel de conciergerie** pour les bâtiments scolaires et administratifs pour un montant de Fr. 36'051.—;
  - de procéder aux travaux de **remise en état des berges du ruisseau des Baumettes menacées par l'érosion**. Trois sapins ont dû être abattus durant l'opération, ils seront remplacés par une haie d'arbustes indigènes;
  - de créer un **chemin piéton public** entre le parking du Censuy et la rue du Léman, comprenant l'exécution du chemin et la pose d'une palissade en bois pour faciliter le lien entre le collège et la zone sportive;
  - de modifier le **carrefour au chemin de la Roche par un rétrécissement de la chaussée**. Ces travaux amélioreront la sécurité des écoliers se rendant au Collège de Florissant;
  - de refuser l'**augmentation proposée du tarif d'entrée** individuel pour adulte à la Piscine de Renens, voulant le faire passer de Fr. 6.— à Fr. 7.—;
  - d'affecter la somme de Fr. 10'000.-- reçue, dans le cadre du **prix de la meilleure rénovation** offert par les Services industriels de la Ville de Lausanne pour récompenser le projet de rénovation du site scolaire de Florissant, à la réalisation d'une plaquette à la fin du chantier ainsi qu'à la mise sur pied d'un projet didactique à l'intention des élèves;
  - d'inscrire la Commune de Renens auprès du Canton en qualité de participante à la **semaine de la mobilité** qui aura lieu du 19 au 28 septembre 2008;
  - de signer une nouvelle convention pour la réalisation de prestations de service hivernal sur les routes cantonales en traversée de localité pour la **route de Cossonay RC 251a**;
  - d'accepter d'externaliser la conception, l'organisation et la coordination de la **Journée sportive du 4 octobre 2008** sur le site du Censuy;
  - d'autoriser l'organisation de la **manifestation « L'Inde en fête »**, en collaboration avec l'Association « Une luciole dans l'oreille », qui se déroulera du 21 au 23 novembre 2008 à la Salle de spectacles;
  - de mettre à **double sens de la sortie du parking du Censuy**, côté piscine, la création de 2 places de parc pour handicapés et d'un cheminement piéton sécurisé.
  - d'autoriser SIE SA à facturer forfaitairement la **consommation d'énergie de l'éclairage public** sur la base d'horaires mensuels, en fonction de la moyenne des coûts effectifs des trois dernières années;

- d'accepter l'organisation des "**Ateliers Sports-Loisirs - Découvertes sportives**" à la Piscine de Renens les 5 et 12 juillet 2008;
  - de lancer une étude de faisabilité pour le projet de **Chantier 2 du SDOL / Gare de Renens**, suite au concours qui a désigné le bureau Farra Fazan et son projet "Le rayon vert": Cette étude a été lancée en partenariat avec les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et les CFF pour un montant Fr. 52'184.-- Le calendrier prévoit de déposer un préavis de demande de crédit d'étude début 2009 et un chantier en 2014.
- **La Municipalité a pris acte**
    - du bilan positif relatif à l'organisation du **Noël à Renens** des 15 et 16 décembre 2007;
    - des nouveaux statuts de l'Association en faveur du **passport vacances de la région lausannoise** et de désigner deux collaborateurs du Service Culture-Jeunesse-Sport pour représenter la Ville de Renens au sein du Comité et de l'Assemblée générale;
    - du rapport de la déléguée à l'intégration : "**Politique d'intégration de la Ville de Renens : état des lieux et perspectives**";
    - du rapport d'activité du **responsable environnemental** après 3 mois d'activité au sein du Secteur Environnement – Maintenance;
    - du rapport sur la première année d'activité du délégué **jeunesse** et de sa transmission au Service de la santé publique de l'Etat de Vaud, selon convention, à la commission de gestion ainsi qu'aux présidents(es) des groupes politiques
    - de la participation du chef concierge et des collaborateurs du site du Collège de Verdeaux à l'émission télévisée, tournée par TV Riviera Chablais, pour la promotion du **métier d'agent d'exploitation**;
    - de la nouvelle **végétalisation du talus du chemin de la Creuse** qui sera orné de plantes indigènes;
    - du bilan mitigé du Marché **des artisans de la Fête des Mères** et de réévaluer sa faisabilité dans le cadre général des activités à mettre en place rapidement, durant les travaux au centre et dans la perspective de la future Place du Marché rénovée;
    - des dépenses d'investissement de Fr. 252'000.— en vue d'augmenter l'attractivité du **Restaurant de la Piscine**, dépenses financées par prélèvement sur le fonds d'investissement au crédit du compte de la Ville de Renens;
    - que les comptes de la Société coopérative de la **piscine de Renens** clôturent sans perte ni bénéfice après l'octroi de la subvention de la Ville de Renens de Fr. 1'017'148.66
    - du choix des films prévus en 2008 sur **La Piazzetta** à Renens soit : le 11 juillet : Billy Elliot, le 8 août : Himalaya l'enfance d'un chef et le 5 septembre : Vitus et de mandater "Le Zinéma" pour le choix des courts-métrages;
    - du programme de la **23<sup>ème</sup> édition du Festival de Théâtre en Herbe et des arts de la scène** et de son budget;
    - du compte de fonctionnement de la **Paroisse catholique romaine de Renens et environs**, pour 2007, dont l'excédent de charges se monte à Fr. 165'302.70.

- **La Municipalité a rencontré**

- Le 3 avril, la **Direction de la COOP**, à la Salle de Municipalité;
- Le 25 avril, Mme Tamara Bozovic, des tl pour la présentation du **Schéma directeur des tl 2010-2014**.

- **La Municipalité a participé**

- le 6 février au **spectacle "Ladies night"** qui a eu lieu à la Salle de spectacles;
- le 20 février, au vernissage du concours du **Pour cent culturel** pour le Collège de Florissant, dont le premier prix a été attribué à Ignazio Bettua intitulé "Le petit prince, Alice et son grand frère";
- le 26 février, présentation de l'étude **Chantier 1** du SDOL, relative à la **requalification de la RC1 route du Lac**;
- le 1<sup>er</sup> mars, à l'inauguration de la **Préfecture de l'Ouest lausannois**, rue de Verdeaux 2, à Renens;
- le 2 mars, à la 36<sup>ème</sup> **exposition-bourse de la Société philatélique de Renens**, à la Salle de spectacles;
- le 7 mars, au **repas du personnel enseignant** et non enseignant, à Renens;
- le 9 mars, à la cérémonie marquant les 150 ans de l'**Ecole albanaise** à la Salle de spectacles;
- le 10 mars, à une rencontre avec les enseignants pour une présentation du **projet de Florissant** en cours de chantier;
- le 19 mars, à la présentation d'un travail de semestre élaboré au sein de l'institut du développement territorial de l'EPFL consacré à la **mobilité des personnes à mobilité réduite** à Renens;
- le 8 avril, à la **conférence de l'agglomération du PALM** à Morges;
- le 11 avril, au **spectacle de Karim Slama**, à la Salle de spectacles;
- le 12 avril, à la **Fête du printemps**, organisée par le CRA et les jardins d'enfants de Renens, sur la Place du Marché;
- le 16 avril, à la **première cérémonie d'assermentation de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »**, à St-Sulpice;
- le 17 avril au cocktail dînatoire organisé pour les **enseignants jubilaires et retraités**;
- le 23 avril, en compagnie des chefs de service, à la visite du **Forum Meyrin, à Meyrin, et de la Maison des arts du Grütli, à Genève**;
- le 26 avril, à l'**ouverture officielle des animations de la Place du Marché**;
- le 17 mai, à la **visite des biens communaux** ainsi qu'à l'**inauguration du terrain multisports au Censuy**;

- le 19 mai, à la **rencontre avec la Municipalité de Prilly**, à Castelmont (Prilly);
- le 20 mai, au 15<sup>ème</sup> **Forum du Développement durable sur la Suisse** organisé par l'Office fédéral du développement territorial, à Berne;
- les 24 et 25 mai, au **Festival Gospel Air**, regroupant une vingtaine de groupes romands et français qui se sont produits sur la Place du Marché, dans les homes pour personnes âgées, les églises et à la Salle de spectacles;
- le 30 mai, au spectacle « **Voyage sur les rives du Bosphore** », à la Salle de spectacles;
- le 31 mai, à l'inauguration du **Centre intercommunal de logistique de Malley** et de sa déchèterie. Cette manifestation a été organisée par les 3 communes, soit Lausanne, Prilly et Renens;
  
- à la cérémonie marquant le **nonantième anniversaire** de :
  - M. Paul **Ducret**, né le 9 février 1918.
  - Mme Jenny **Lingg-Merian**, née le 29 mars 1918.
  - Mme Georgette **Longchamp**, née le 17 avril 1918.
  - M. Charles **Rapin**, né le 19 avril 1918.
  - M. Xavier **Savoy**, né le 19 avril 1918.
  - Mme Raymonde **Panchaud**, née le 12 mai 1918.
  - Mme Simone **Rithner-Cochard**, née le 27 mai 1918.
  
- à la cérémonie marquant le **cent-unième anniversaire** de :
  - Mme Jeanne **Freymond**, née le 23 février 1907.
  
- à la cérémonie marquant le **cent-deuxième anniversaire** de :
  - Mme Germaine **Pellissier**, née le 24 mars 1906.
  - Mme Suzanne **Corthésy-Fattebert**, née le 29 mars 1906.

## Statistiques

- Statistique établie par le **Service de la population** pour les mois de :

Habitants	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril
Suisses	9'046	9'069	9'068	9'145	9'154
Etrangers	10'241	10'308	10'331	10'297	10'288
<b>Total</b>	<b>19'287</b>	<b>19'377</b>	<b>19'399</b>	<b>19'442</b>	<b>19'442</b>

- Statistique du **chômage** établie par l'Office régional de placement (ORPOL) :

Total des chômeurs à Renens :

Mois	Nombre de chômeurs complets et partiels	%	Personnes suivies par l'ORP sans LACI*	Total
Août	520	4.95	291	811
Septembre	546	5.19	284	830
Octobre	533	5.06	307	840
Novembre	582	5.52	296	878
Décembre	610	5.78	281	891
Janvier	575	5.44	296	871
Février	528	4.99	294	822
Mars	499	4.71	300	799
Avril	445	4.20	307	752

\* les personnes suivies par l'ORPOL sans l'assurance chômage et insolvabilité (LACI) peuvent être :

- en emploi d'insertion
- en gain intermédiaire
- en formation
- en recyclage ou cours
- au revenu d'insertion (RI)

- Nombre de bénéficiaires du **Revenu d'Insertion (RI)**  
(chiffres transmis par le CSR de l'Ouest lausannois)

Le Revenu d'Insertion, de fait, ne permet plus une distinction nette et précise entre les personnes parvenues en fin de droit chômage (devant être aidées par un régime d'assistance) et celles qui ne disposent pas du minimum vital pour d'autres motifs (familiaux, santé, "working poor", etc.).

Mois	Nombre total de dossiers pour Renens	Nombre de nouveaux dossiers ouverts durant le mois pour Renens
Juillet	449	(21)* 29
Août	520	(17)* 21
Septembre	414	(20)* 31
Octobre	456	(19)* 26

Novembre	443	(12)* 22
Décembre	461	13
Janvier	413	34
Février	439	11
Mars	437	16

\* Les chiffres inscrits dans le précédent communiqué (ici entre parenthèses) ont dû être modifiés suite au changement de méthode de calcul intervenu au niveau cantonal.

Renens, le 6 juin 2008

LA MUNICIPALITE